

faveur du repos de l'âme de ses victimes. Ses complices furent plus tard jugés par défaut et condamnés à la pendaison.

M. l'avocat général Thévard s'est défendu de vouloir tirer une conclusion de cet épisode d'une grande intensité dramatique. Cette dissertation si intéressante, si puissamment écrite, a été très applaudie. C'est du reste, une des rares manifestations des lettres, en octobre.

• Nous pourrions citer encore, à l'occasion de l'ouverture des hostilités entre le Transvaal et l'Angleterre, une thèse de doctorat en droit qui a précisément pour titre : *De la déclaration de guerre, sa justification, ses formes extérieures*, éditée chez Rey, à Lyon, auteur, M. Nicolas Bruyas, lauréat de la Faculté de droit et de la Société d'Economie politique.

Enfin nous signalerons la prochaine apparition du catalogue des « incunables » de la bibliothèque de Grenoble, véritable travail de bénédictin, terminé par M. Maignien, l'érudit conservateur de cette bibliothèque. Il forme un volume de 500 pages, orné de nombreuses gravures.

La collection des livres du xv^e siècle de la bibliothèque municipale de Grenoble se compose de 614 ouvrages formant 332 volumes, imprimés de l'an 1460 à l'an 1500 inclusivement. Un inventaire sommaire de cette collection avait été rédigé en 1810 par les soins de Jacques-Joseph Champollion-Figeac ; mais cet inventaire, resté parmi les papiers de l'auteur, fut, à la mort de son fils, vendu aux enchères publiques à Lyon, en 1898. Après J.-J. Champollion-Figeac, M. Ducoin dressa, en 1830, un nouveau catalogue très sommaire qui indique 539 numéros. Depuis, la collection s'est accrue de 64 ouvrages.

Il importait que ces précieux monuments de l'art typographique à son berceau ne fussent pas plus longtemps ignorés du public savant.